

Nontron

en Périgord Vert



EDITORIAL DU MAIRE

Une nouvelle année sous COVID ! Que l'on aimerait oublier ce mot... Mais la réalité est autre, malheureusement ! Cela fait bientôt 2 ans et nous avons fini par nous habituer aux gestes barrière, aux masques, alors que les sourires des personnes que nous croisons nous manquent...

Et donc une nouvelle fois, nous devons renoncer au repas des Aînés ainsi qu'à la cérémonie des vœux, ces moments que nous attendons tous pour partager un moment convivial et chaleureux, vous parler des projets sur lesquels nous travaillons, connaître vos avis et vos attentes. Nous espérons pouvoir rattraper cela plus tard, aussi vite que possible, et donc organiser une rencontre avec vous pour vous présenter le programme « Petites villes de demain » dont Nontron bénéficie avec toutes les possibilités qui s'ouvrent à nous...

En attendant ce moment, je vous présente au nom du Conseil municipal mes meilleurs vœux de joie, bonheur et santé pour cette nouvelle année !

Ce bulletin vous propose de revenir sur les 6 derniers mois. Ce retour en arrière met en valeur des évènements que nous avons réussi à maintenir en dépit de conditions difficiles que nous sommes parvenus à surmonter : c'est le cas des Marchés de Producteurs, du Marché de Noël et du feu d'artifice qui a pourtant dû être reporté du 14 juillet au 15 août. Ces moments sont appréciés, ils remettent nos relations sociales à l'honneur et nous apportent un peu de joie et de bonne humeur ! Nous nous engageons à les préserver.

Nous avons été honorés d'accueillir la Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales, Madame Gouraud, à la fin du mois de juillet : son déplacement répondait à la fois à l'inauguration de la Maison France Services à la sous-préfecture, à la désignation de Nontron en tant que « Petite ville de demain » dont le programme est porté par son ministère et à la visite du Château en raison du financement important apporté par l'Etat pour sa rénovation.

À côté des évènements, sont présentées quelques réalisations, certes minimes pour l'instant, qui seront suivies par des projets de plus grande envergure cette année. Cependant, Nontron bénéficie déjà d'une expérience inédite puisque l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs a ouvert une antenne au mois de septembre avec un diplôme de Post-Master dont il est question dans ce bulletin....

LES ANIMATIONS DE L'ANNÉE

Les marchés des producteurs de Pays

Cet été encore, malgré les contraintes et l'obligation du passe sanitaire en juillet et août dernier, nous avons pu organiser les MPP, tous les jeudis initialement prévus.

Le bilan s'avère positif avec la fréquentation très importante tout au long de la saison qui a traduit le plaisir des Nontronnais de se retrouver autour des tables installées sur la place Agard et de partager un repas avec ses amis, ses voisins ou des compagnons nouveaux et lier alors connaissance...

Nous remercions les associations qui se sont impliquées et ont pris en charge l'organisation des repas et plus particulièrement celles de la chasse et des pompiers qui ont assuré deux manifestations chacune.

Les producteurs habituels étaient présents mais nous avons demandé à la Chambre d'Agriculture d'attirer, pour l'été prochain, davantage de producteurs afin d'avoir un marché plus diversifié et des produits renouvelés.



Ambiance conviviale sur la Place Alfred Agard



**Marchés des
Producteurs de Pays**

Noël et son édition 2021 !

Au cours du mois de décembre, les services techniques ont préparé la ville pour les fêtes de Noël.

Cette année, le choix a été fait d'investir dans de nouvelles décorations lumineuses car à la longue, elles finissent par s'user et leur éclairage devient défaillant... Leur renouvellement a été décidé dès le mois de juin afin de bénéficier de remises très importantes.

Il est d'ailleurs souhaitable de procéder à des achats réguliers afin de ne pas se retrouver, comme cette année, avec de nombreuses décorations obsolètes ce qui a conduit à ne pas pouvoir décorer ni éclairer certains endroits comme les boulevards... Mais n'oublions pas que cela engendre un coût important : nous poursuivrons progressivement cet effort de renouvellement de manière raisonnable dans la limite des possibilités de la commune.

L'effort que nous avons cependant voulu correspond au moment de Noël, véritable parenthèse dans notre quotidien : les illuminations, les décorations et les animations participent au rêve des petits comme des grands et contribuent au bien-être de cette trêve.

Un grand sapin, offert par un généreux donateur, a été installé au début des allées de Bussac.

Nous tenons à remercier les agents des services techniques pour avoir imaginé un sapin en métal, au niveau du rond-point de la place Mérillon, et plus particulièrement Guillaume Adam pour l'avoir réalisé.



Les six chalets du marché de Noël, installés sur la place Agard, ont accueilli des producteurs ou des artisans pendant quatre jours ainsi que l'association du rugby, notamment les jeunes de l'école du CSN, qui ont ravi notre palais et notre odorat en proposant de bonnes crêpes !

Enfin cette année, le manège gratuit a de nouveau fait la joie des enfants, et le père Noël est venu souvent à leur rencontre en leur proposant des bonbons pour leur plus grand plaisir !! Nous remercions donc beaucoup le père Noël pour sa généreuse participation...



La fête du couteau, édition 2022....

Et déjà, nous nous projetons vers la fête du Couteau, évènement important pour notre commune et tout le territoire de la Communauté de communes...

Traditionnellement et depuis de nombreuses années, les couteliers pouvaient être hébergés, à leur demande, au sein de l'internat de la cité scolaire.

Or, nous regrettons vivement que cette facilité et cet accès ne soient plus possibles depuis 3 ans.

Par conséquent, nous lançons un appel auprès de Nontronnais qui seraient disposés à héberger un coutelier en sachant que la Fête du Couteau aura lieu les 6 & 7 août et que la présence des couteliers excède ces 2 jours, avant et après l'évènement....

Vous pouvez vous manifester dès maintenant auprès de la Communauté de communes ou en envoyant un email à feteducouteau@gmail.com



La Rue des métiers d'art - Octobre 2021

Cette 11e édition du Salon Rue des Métiers d'Art à Nontron a été très réussie, mêlant rencontres, découvertes et bonne humeur malgré des sourires cachés derrière les masques ! Nous avons accueilli environ 1900 visiteurs. Le chiffre d'affaires pour les professionnels métiers d'art a augmenté de 50% par rapport aux années précédentes, ce qui révèle un véritable engouement pour les métiers d'art de la part du public. Malgré la pluie du dimanche après-midi, c'est une très belle édition qui s'est déroulée cette année.

Nous félicitons les professionnels métiers d'art aux savoir-faire et à la créativité remarquables. Nous tenons également à remercier vivement notre équipe de bénévoles, grâce à qui ce salon est rendu possible et exceptionnel ! Nous remercions également nos collègues des équipes techniques et autres services de Nontron et de la CCPN.

Et nous n'oublions pas tous les partenaires qui participent à cet évènement : la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Dordogne, la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, la Commune de Nontron, l'Association Ateliers d'Art de France et le Domaine de Montagenet.



Crédit Photo © Sophie Rolin-PEMA

Art en Ciel

Le tissu associatif est important et très diversifié à Nontron et la vie des associations n'est pas linéaire ce qui se traduit parfois par des périodes de sommeil plus ou moins prolongées.... C'est le cas pour l'Association ART en CIEL qui connaît un renouveau (Atelier de peinture « Huile- Aquarelle- Acrylique ») : elle a organisé sa 1ère exposition sous la Halle de la mairie du 10 au 18 Juillet 2021 ; 680 visiteurs ont parcouru les allées de ce salon.

Cette association revit donc avec un nouveau bureau et de nouveaux membres qui viennent et exercent leurs talents ; hébergée dans un local de la mairie, chacun s'y rend à sa convenance et y crée à son propre rythme.

Les projets collectifs ne manquent pas pour l'année 2022, en particulier partager les conseils prodigués par un « assistant technique » pour progresser dans sa

discipline : il en sera ainsi tous les mercredis après-midi pour la technique de la peinture à l'huile avec Mme Pijarias, pour l'acrylique avec Bernard Métefeu et pour l'aquarelle avec Jean-Michel Favard....



Une Première édition réussie des Errances Photographiques à Nontron

Nontron a vécu durant notre dernière période estivale au rythme des Errances photographiques.

La Municipalité de Nontron co-organisatrice de ce festival avec l'association culturelle du Haut Périgord a permis de créer une nouvelle dynamique culturelle et d'assurer le succès de cette **nouvelle manifestation à ciel ouvert**.

Le but des organisateurs était et sera de rendre l'art accessible au plus grand nombre, qu'il s'agisse des habitants ou des touristes.

La volonté des organisateurs est de **faire descendre l'art dans la rue** sans avoir à pousser les portes d'une galerie ou d'un musée, opération intimidante pour nombre de personnes. Pour une première édition, nous partions d'une feuille blanche que nous avons commencée à écrire avec l'aide des organisateurs du festival de Barro, petite commune du Nord-Charente, organisatrice depuis plus de vingt ans d'un festival semblable de grande qualité.

Leur aide fût précieuse dans cette appréhension de l'organisation de ces Errances photographiques. En novembre 2019, un appel à candidatures a été diffusé sur les réseaux sociaux et pour cette première édition plus de 120 photographes ont répondu.

Un jury composé de cinq personnes, photographes professionnels et amateurs ont effectué une sélection des dix meilleurs avec l'objectif de les exposer dans nos rues et sur nos places. Le jury 2020, d'une sensibilité humaniste, a mis en avant des séries orientées sur la défense de notre planète (déchets, déforestation, accès à l'eau, sauvegarde des derniers peuples primaires) à l'instar de la marraine et invitée d'honneur **Anne de Vandière**; photographe professionnelle, elle a parcouru le monde pour faire découvrir le danger qui guette « les tribus du monde ». Un grand merci à elle d'avoir accepté avec enthousiasme notre invitation.

Octobre Rose

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Le symbole de cet évènement est le ruban rose. Sous un magnifique soleil, le Samedi 16 Octobre 2021 à Nontron, une marche rose a été organisée par l'ANTENNE DU PERIGORD VERT NONTRONNAIS au profit de la Ligue contre le cancer. Deux itinéraires balisés étaient proposés (6 ou 9 kms au choix), à faire à son rythme, sans esprit de compétition, juste pour le plaisir.

Cette année les participants étaient nombreux (environ 200 avec les enfants), pour venir passer de bons moments de convivialité sous un très beau soleil, très appréciable après ces longs mois difficiles que nous venons de vivre.

Grâce à cette manifestation, la somme de 700€ a été reversée à la ligue.

L'ensemble des séries présentées a permis aux passionnés de photographie de parcourir le monde, de l'Indonésie, en passant par le Sénégal et Madagascar ; bref, les visiteurs en ont eu plein les yeux.

La seconde édition des Errances photographiques est déjà en préparation avec un thème qui nous tient à cœur : ce sera « **Objectif Terre** » .

Rendez-vous est pris à la fin du mois de juin pour cette 2ème édition !



Un grand MERCI aux organisateurs de l'Antenne du Périgord Vert Nontronnais

Et à l'année prochaine !!!



Des travaux et des aménagements réalisés par les services techniques...

Quelques photos des réalisations de cette deuxième partie de l'année 2021....

Plusieurs aménagements et espaces destinés à améliorer le bien-être des Nontronnais mais aussi des enfants, le confort des passagers et des touristes viennent d'être mis en place. Ces équipements ont été conçus et réalisés en grande partie grâce au travail des agents techniques.

L'Aire de pique-nique du Claud :

Elle devrait faciliter les pratiques des amoureux du pique-nique en leur apportant un peu de confort et de mieux être dans un cadre ombragé lors des chaudes journées d'été....



Place du Marronnier :

Construction et pose d'un banc fixe à proximité du panneau d'information. Ce banc mis à disposition des habitants du quartier est également apprécié par les cyclo-touristes et nombreux marcheurs qui ont emprunté les routes de notre région, pour une petite pause.



Aménagement d'une aire de jeux pour enfants :

Commandée, puis installée par une entreprise spécialisée, sur l'espace situé entre l'école Anatole France et la rue Brune après la réalisation des travaux de voirie par le service technique. Un revêtement de sol doux a été disposé pour le confort et la sécurité des enfants.

Cette enceinte est sécurisée par une clôture et un portail.

Les animaux ne sont pas admis dans cet espace et la municipalité demande aux usagers et riverains de respecter cette mesure destinée à faciliter les règles de propreté et d'hygiène de cette plateforme. Respectons les usages de chacun !



Courts de Tennis :

Depuis plusieurs années les travaux d'entretien des courts de tennis de l'association Le Gui n'étaient plus assurés.

La municipalité de Nontron a donc consenti des efforts conséquents pour rénover deux courts en terre battue, dont les travaux ont été réalisés par une société spécialisée Bordelaise pour répondre aux attentes des responsables et des membres de cette association.

Des arbres présentant un potentiel de dangerosité pour le bâtiment du tennis couvert et les usagers ont dû être coupés.



L'ENSAD à Nontron

L'Ecole Nationale des Arts Décoratifs qui appartient aux Grandes écoles de l'Enseignement supérieur a décidé de créer une antenne à Nontron avec un diplôme de Post-Master, soit de Bac+6 en design des mondes ruraux.

Pourquoi avoir choisi Nontron ? C'est en fonction de la vocation de cette école qui forme des designers et du positionnement de Nontron.

Nontron est une commune qui assure une fonction de centralité pour une population de 15 100 habitants vivant sur un territoire rural élargi, celui de la Communauté de communes. Et le design aujourd'hui a un rôle déterminant à jouer en zone rurale au regard de sa fonction de renouvellement des services et des usages à proposer aux habitants d'un territoire.

Le Post-Master concerne une petite promotion de 8 étudiants, sélectionnés par un jury au mois de juin dernier : la 1ère promotion composée de 4 filles et 4 garçons de 23 à 30 ans comporte 2 étrangers, un Italien et une Libanaise, avec des parcours différents et complémentaires (arts déco, paysagisme ou architecture intérieure), ils sont encadrés par des professeurs envoyés par l'ENSAD à raison d'une semaine par mois. Ils sont amenés à travailler plutôt comme un bureau d'études et vont élaborer des

scénarios et des hypothèses, sorte de boîte à idées au bénéfice de la commune, de la communauté de communes et de leurs citoyens.

Arrivés le 20 septembre à Nontron, ils se sont immergés dans le territoire et ont entamé leur aventure nontronnaise en cherchant à comprendre le fonctionnement du territoire où ils allaient vivre jusqu'au mois de juillet.

Installés dans les appartements de la Pharmacie, acquise par la Mairie en mars dernier, les étudiants suivent un parcours de professionnalisation en répondant à 3 commandes issues de la Commune, de la Communauté de communes et du Pôle expérimental des métiers d'art. Ces 3 commandes répondent à 3 questions qui peuvent être résumées sous la formule « grandir, vieillir et créer à Nontron » recoupant un projet sur la vie des adolescents en milieu rural (la communauté de communes), un autre avec les résidents de l'EHPAD (la commune de Nontron) et un troisième sur l'économie sociale et solidaire (le PEMA).

Enfin, un chalet du marché de Noël va rester sur la place de la Mairie, près de la Fontaine pour permettre aux étudiants d'assurer des permanences, notamment le samedi matin, et répondre aux questions des Nontronnais.

Nontron, Petite Ville de Demain (PVD),...

Le programme de revitalisation « Petites villes de demain » a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et territoires alentours en perte de vitesse.

Il vient renforcer les moyens financiers et/ou humains des élus pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire d'ici 2026. C'est une offre cousu-main pour répondre aux besoins de chaque commune sélectionnée.

1624 communes ont intégré le programme et 87% des conventions ont été signées. La convention de Nontron a été signée le 16 mars. Partout en France des actions sont lancées pour engager la redynamisation des petites villes, avec le recrutement d'un chef de projet, le lancement d'études en matière de commerce, d'habitat, ou de mobilités, la création de « clubs PVD » qui réunit élus et techniciens.

50% des PVD comptent moins de 3500 habitants. Mais ce n'est pas tant le nombre d'habitants qui importe mais plutôt le fait que la commune concernée joue un rôle de centralité en matière économique, commerciale, culturelle, scolaire ou de service public.

Le programme accompagne ainsi les élus et leurs équipes de l'idée d'une action à l'évaluation de ses résultats et s'organise pour ce faire autour de 3 axes.

- Le soutien en ingénierie (*compétences d'analyse et d'études*) qui permet un renforcement des équipes des



collectivités, la mobilisation d'acteurs locaux de l'ingénierie, ou encore le financement d'études et diagnostics tant sur le plan stratégique que sur des opérations concrètes.

- Des financements sur des mesures thématiques ciblées, mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place. Ce volet inclut par exemple le cofinancement d'un poste d'un manager de commerce ou la réhabilitation des friches industrielles.
- L'accès à un réseau grâce au Club Petites villes de demain, qui permet le partage d'expériences et la montée en compétence des bénéficiaires, élus et agents.

La commune de Nontron et la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais s'inscrivent ainsi dans une nouvelle dynamique de transition avec des projets innovants concrétisant la « nouvelle donne territoriale » et ses deux piliers : la transition écologique et la résilience.

Tout au long du programme, l'implication des habitants dans les projets menés par le territoire sera recherchée afin de construire ensemble le Périgord Nontronnais de demain.

Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, retour sur 2021

Après les fermetures administratives imposées par le contexte épidémique de la Covid-19, 2021 a permis la rouverture progressive de l'ensemble des services communautaires et cinéphiles, baigneurs, sportifs, amateurs de culture ont pu retrouver leurs services habituels. Pour le complexe aquatique, la situation a été plus longue à se dessiner puisque de lourds travaux de réfection ont dû être lancés pour un montant d'environ 200 000 euros. La rouverture s'est donc faite en septembre et depuis le service ne désempite pas.

2021 a été également l'occasion d'accueillir 8 étudiants de l'ENSAD et leur professeure formant la promotion 2021-2022 du Post-Master « Design des milieux ruraux ». Quelques jours plus tard, le 7 octobre 2021, c'est la signature du CRTE qui s'est enfin concrétisé après 6 mois d'un travail intense qui a permis la définition d'enjeux communs dans le cadre d'un projet de territoire décliné en orientations, en axes puis en fiches projets. Ce contrat qui s'inscrit dans une volonté de relance économique doit également être la clé de voute du projet de transition énergétique pour les 10 prochaines années.

<u>Investissement</u>	<u>Communes</u>	<u>Commentaires</u>
Opération économique «village d'artisans »	St Front la Rivière (« la bague de bois »)	Ouverture de l'atelier d'affûtage en avril 2021. De nouveaux projets d'installation sont à l'étude pour ouverture en 2022.
ZAE « Grand Massonneau »	Saint Martial de Valette	Ouverture de la fromagerie « Chêne Vert » et de Locatoumat et d'autres projets sont à l'étude pour un avenir proche.
Travaux de voirie		Ces travaux (780 000 € par an) sont cofinancés par la CCPN et par un fonds de concours des communes concernées à hauteur de 50%.
Aménagement de bourg	Abjat sur Bandiat	Participation de la CCPN à hauteur de 100 000 euros
Lancement de la Procédure d'Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	L'ensemble du territoire	Diagnostic réalisé et recrutement d'un animateur PCAET en octobre 2021.
Maisons de santé	Saint Pardoux la Rivière	Les études sont achevées. La consultation des entreprises est en cours avec une ouverture prévue de cet équipement d'environ 170 m ² fin 2022.
Rénovation du Château de Nontron	Nontron	Fin des études et lancement de la consultation
Office de Tourisme	Nontron	Démarrage des travaux d'aménagement fin 2021 pour un déménagement en 2022
Aménagement Maison Lapeyre Mensignac afin de créer une résidence étudiante et un bureau d'études pour les étudiants de l'ENSAD	Nontron	Démarrage de la maîtrise d'œuvre en septembre 2021 pour des travaux en 2022. Dans l'immédiat, les étudiants sont logés dans l'immeuble au-dessus de l'ancienne pharmacie à Nontron.
Application mobile INTRAMUROS	Toutes les communes	Acquisition d'une application mobile par la CCPN qui en fait bénéficier ses communes gracieusement. Une action de communication très appréciée et très utile.

Des travaux à venir...

Un programme de travaux est prévu sur l'année 2022 avec son lot de complications pour les Nontronnais... Mais les améliorations attendues valent la peine d'une gêne qui ne sera que passagère !

Un chantier important, la **rénovation du Château** qui va fortement perturber dans un 1er temps la circulation automobile, le temps de l'installation des engins.... La durée de ces travaux est évaluée à 2 ans mais leur majorité se déroulera à l'intérieur même si les façades seront revues.

La **restructuration de l'école maternelle Jean Rostand**, travaux prévus par la municipalité précédente qui devrait débuter par la réfection de la toiture au début de l'été pour profiter de l'absence des élèves sur place...

Ensuite, **des travaux de voirie**. L'état de la voirie de Nontron est en général assez désastreux.... Et ce qui est visible en surface se prolonge malheureusement sous la chaussée avec des réseaux en très mauvais état, résultat de l'absence de travaux entrepris depuis de nombreuses années...

En outre, nous allons profiter des travaux de voirie pour rénover l'éclairage public qui est une obligation pour toutes les communes. Nous avons donc adopté, lors du dernier Conseil municipal du 21 décembre, un programme de rénovation étalé sur 8 ans qui va générer des économies de consommation électrique par l'utilisation d'ampoules à led et par une réduction de l'intensité lumineuse sans pour autant diminuer la visibilité nocturne.

Des travaux indispensables sont à venir au cours de cette année 2022 :

- La Rue des Cordeliers sera le 1er chantier de l'année.

- Puis, au printemps, sur l'**avenue Yvon Delbos** (de la rue du 19 mars 1962 au Garage Citroën) seront lancés des travaux sur le réseau d'eaux pluviales ; en effet, à chaque épisode de pluie intense, des inondations se produisent rendant la circulation automobile dangereuse et le cheminement des piétons impossible. L'intervention sur le réseau des eaux pluviales conduit à une action sur l'ensemble des réseaux (électriques, éclairage public, téléphone et fibre.. à venir). Il est certain qu'il en découlera une gêne pour les riverains, mais surtout ces derniers qui ont déjà assisté à des réunions de chantier, doivent s'attendre à la visite des prestataires pour le raccordement de leurs installations électriques.

- Puis, ce sera le tour de l'ex Voie de Thame, désormais baptisée **Voie des Tanneurs** a priori sans répercussion sur la circulation automobile si ce n'est au moment de l'installation du chantier...

- Enfin, viendra le moment de l'intervention (vraiment indispensable...) sur le **Boulevard du Palais** où nécessairement la circulation devra être interrompue à certains moments des travaux...

Tous ces chantiers seront précédés d'une réunion d'information des riverains comme nous l'avons déjà effectué avant d'entreprendre la réfection de la Rue du Puy de Fleury.

La cantine à l'école....

La restauration des enfants des écoles maternelle et primaire de Nontron résulte d'un marché passé par la commune pour 2 ans qui venait à expiration fin juin 2021.

Par conséquent, un nouveau marché public devait être conclu pour la rentrée de septembre, règle qui s'impose à toutes les collectivités dès l'instant où elles passent une commande de fournitures et de services de plus de 214 000 €. Après un appel d'offres lancé au cours de l'été, le prestataire a changé : après 2 ans de contrat conclu avec la cuisine de l'Hôpital de Nontron avec laquelle la municipalité aurait souhaité poursuivre sa collaboration, c'est la société ELIOR dont la cuisine centrale est basée à Brantôme qui a été sélectionnée sur une base de critères objectifs, au regard de ses propositions à la fois qualitatives et tarifaires.

Les livraisons des repas se font tous les matins en liaison froide sur les trois sites. La réception et le contrôle des températures des repas sont effectués par un agent communal.

Les repas sont équilibrés résultant de l'intervention d'une diététicienne car bien manger c'est se faire plaisir mais aussi prendre soin de soi, le produit et le goût sont au cœur des préoccupations pour un bon développement de l'enfant. Des protocoles spécifiques sont adoptés pour les enfants en cas d'allergie spécifique sur avis médical.

L'inscription à la cantine se fait à la mairie de Nontron. Les menus sont consultables sur le site internet de la commune, sur la page Facebook et sur Intramuros. Il est aussi possible de télécharger l'application " Elior bon'app " !

À Nontron, au sein des trois écoles, cent cinquante enfants fréquentent le service de restauration pour lequel des agents communaux interviennent et surveillent les élèves : à l'école Gambetta, ce sont trois agents communaux qui sont mis à disposition, à l'école Anatole France les deux services successifs proposés autour d'un self-service sont assurés par trois agents communaux alors que deux agents d'animation de la CCPN surveillent la détente des enfants avant et après le repas dans la cour ou dans des ateliers proposés aux enfants. À l'école Jean Rostand le service est assuré par 3 ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et un agent technique.

Bien entendu dans la situation sanitaire actuelle, les protocoles sont respectés, la désinfection est renforcée. Les parents et leurs enfants semblent à ce jour satisfaits de cette nouvelle prestation, ils seront régulièrement interrogés pour vérifier leur niveau de satisfaction.

COUP DE PROJECTEUR SUR LA POLITIQUE SPORTIVE DE LA VILLE DE NONTRON (Commune labellisée Sport pour tous)



C'est un pan de l'activité de la Commune qui reste encore trop méconnu des Nontronnais et pourtant elle s'adresse à tous les publics quel que soit leur âge.

Elle s'articule autour de deux grands axes :

LE PREMIER CONSISTE A FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS AVEC PLUSIEURS OBJECTIFS

Pour permettre à un large public d'accéder à la pratique sportive de son choix, la Ville met à disposition plusieurs équipements : la Maison des Sports, le City Park et 2 salles de sport, celle d'Anatole France et celle de Poperdu.

Des efforts constants sont consentis pour maintenir la qualité et la sécurité des lieux et du matériel. Une amplitude très large d'ouverture de ces équipements et une planification rigoureuse permettent le partage de ces lieux entre les différents usagers et leurs attentes (formation, compétition, loisirs, détente...).

La Ville apporte également un soutien à la pratique des activités physiques et sportives dans le cadre scolaire.

En plus des installations sportives mises à disposition, elle propose aux enseignants des établissements scolaires élémentaires l'accompagnement technique d'un éducateur sportif dans la mise en œuvre de leurs projets pédagogiques sportifs.



Afin de maintenir une dynamique du secteur associatif sportif et de favoriser son développement, une attention particulière lui est portée.

Ainsi la Ville soutient financièrement les clubs et offre à chacun d'eux les créneaux nécessaires à leurs activités dans les installations sportives. Un très large éventail de disciplines sportives est ainsi proposé sur la commune.

LE DEUXIEME VISE A PROPOSER UNE OFFRE DE LOISIRS SPORTIFS ET GRATUITS

La Ville a développé un secteur d'animations sportives (Sport pour Tous) qui propose à la fois aux jeunes, aux adultes et aux séniors, différentes activités sportives adaptées, gratuites et encadrées par un éducateur sportif diplômé d'Etat option « Sport pour tous ». Rendre accessible la pratique sportive au plus grand nombre tout en proposant de nouvelles activités de loisirs et de découverte, contribue à rendre la commune plus attractive et améliore la qualité de vie de nos concitoyens. Nous rejoignons ainsi de nombreuses villes d'Aquitaine et du département qui s'inscrivent dans cette démarche en intégrant le réseau « Aquitaine Sport pour tous ».

- Pour les jeunes et leurs parents : En période scolaire les mardis et jeudis de 17h00 à 18h30, plusieurs animations sont mises en place à la Maison des sports. Parents et enfants peuvent ainsi faire du tennis de table, du basket, du tir à l'arc, des jeux d'adresse, du pédalgo, de la trottinette, du roller, du foot en salle et du handball. **Une occasion rêvée pour pratiquer une activité avec vos enfants.**

- Pour les adultes : Toute l'année les mardis et jeudis « sauf vacances scolaires » de 19h30 à 21h00 à la Maison des sports. Vous pourrez faire du Foot en salle, tennis de table, basket, volley, tir à l'arc, tchoukball, handball et renforcement musculaire. **Un moment de partage et de rencontre en pratiquant une activité choisie collectivement.**

- **Pour les séniors (Programme Sports Santé Bien être)** : Les Mercredis de 14h00 à 16h30 sachant que le lieu de rendez-vous peut varier en fonction de l'animation programmée. Vous pourrez faire de la randonnée, de la marche nordique, de la relaxation, de la gym douce et du renforcement musculaire. Tisser des liens, lutter contre l'isolement, rire tout en bougeant est le premier objectif.

- **Sports sur ordonnance (réseau PEPS)** : Les vendredis matin de 9h30 à 11h30 à la Maison des sports, des Ateliers spécifiques, adaptés et personnalisés sur prescription médicale. Ce sont des Ateliers encadrés par un éducateur sportif spécialement formé. Un modèle vierge de prescription médicale est en ligne sur notre site internet. Vous aidez à retrouver la forme, le moral suite à une maladie ou un accident avec l'aide de votre médecin et des professionnels du réseau PEPS est notre priorité.

- **Pendant les vacances scolaires**, un programme « **Vacances Sportives** » tous publics est proposé. Il offre la possibilité de passer des vacances dynamiques et en famille autour d'activités sportives diverses et variées. Le programme est consultable sur le site <https://www.nontron.fr> deux semaines avant les vacances d'hiver, printemps et été.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements : 06.70.88.26.52 ou maison.sports@nontron.fr

Des précisions sur la dette de la commune

A la date de rédaction de ce bulletin, le compte administratif 2021 n'est pas arrêté. Nous vous en donnerons un résumé dans le suivant bulletin de même que le budget 2022. Nous pouvons toutefois annoncer que la prévision d'excédent budgétaire de 238 000 € en section de fonctionnement sera largement obtenue pour 2021.

La capacité d'autofinancement annuelle, de l'ordre de 560 000 € nous permet de faire face au remboursement des emprunts dont le montant est passé de 5 712 526 € au 01.01.2020 à 5 299 131 € au 01.01.2022, malgré la souscription de 2 nouveaux emprunts en 2021. Le premier de 130 000 € pour l'acquisition de l'ancienne pharmacie, dont l'investissement nous a paru indispensable au regard de la situation et du prix de l'immeuble. Rappelons que ce lieu va permettre d'accueillir « enfin » l'office de tourisme en centre-ville, élément indispensable au dynamisme de la cité.

L'autre emprunt de 375 000 € a été souscrit dans le cadre de la réhabilitation de l'école Jean Rostand, projet initié sous la précédente mandature.

Il va de soi que cette dette de 5,3 millions d'euros correspond au capital restant dû. Tous les organismes, qu'ils soient publics ou privés présentent toujours la dette en capital sans tenir compte des intérêts à venir, les dits intérêts étant inclus dans les charges de fonctionnement de chaque exercice. Toute autre information serait contraire aux règles normales et habituelles de présentation en particulier de la comptabilité publique.

Rappelons que cette dette est historique et qu'il est de notre souhait de la diminuer de manière significative, comme l'a déjà fait l'équipe municipale précédente, mais en gardant à l'esprit que nous devons également procéder à des investissements lourds pour notre ville sans augmenter les taux d'imposition.

Un nouveau musée à Nontron !

Un musée du Tennis vient d'être créé à Nontron par un passionné, collectionneur de raquettes depuis une quarantaine d'années : Jean-Claude Marty, joueur de tennis, qui a longtemps accompagné les jeunes nontronnais dans la découverte de ce sport a rassemblé progressivement plus de 700 raquettes qu'il a classées en fonction de différents thèmes. Il a ouvert un espace spécialement destiné à accueillir sa collection à côté de son habitation où ont pris place ses raquettes mais aussi des éléments qui accompagnent la pratique de ce sport.

A titre d'exemple, peuvent y être vues tous les modèles de raquettes des vainqueurs des tournois du Grand Chelem, hommes et femmes réunis, depuis 1968 ou encore les modèles de raquettes vainqueurs du tournoi de Roland Garros (hommes et femmes) depuis la création du tournoi en 1928...

Il y a bien d'autres exemplaires qui sont là pour témoigner de l'évolution d'un sport et de ses progrès techniques.

Nul doute que les visiteurs seront étonnés par les découvertes auxquelles ils sont ainsi conviés et par un saut dans l'histoire de ce sport ici proposé !

Ce musée est accessible aux personnes intéressées qui peuvent prendre rendez-vous sur Facebook en message privé.



Parole à l'opposition

Que 2022 soit pour chaque Nontronnais une année de bonheur , de santé et de réussite qui nous permette de vivre des jours meilleurs .Nous avons une pensée particulière pour tous ceux qui ont été touchés par la Pandémie et nous ont quittés ou ont été durement touchés par elle ...

Beaucoup de paroles de nos politiques au niveau national sont empreintes d'irrespect et créent non seulement l'absence de dialogue nécessaire à la réalisation de projets, mais aussi la recrudescence de nombreuses haines qui peuvent faire mal à notre république.

Au niveau de la commune, nous réaffirmons notre souhait de dialogue dans le respect et la sérénité. Nous avons toujours pensé que les appréciations partisans et clivages « politiques » ont fait depuis 40 ans beaucoup plus de mal que de bien au développement de Nontron !!

Nous souhaitons donc participer au développement de projets au travers de la commune et de la communauté de communes et nous avons donc demandé comme nous le permet la loi ,**un grand débat sur la politique générale de la commune** au prochain conseil municipal .Pour nous ce débat doit être une occasion , non pas de critiquer (même si nous avons des désaccords) ,mais de **débattre** sur différents sujets qui sont fondamentaux ,entre autres :

-les actions à mettre en place en première urgence pour faire venir au minimum deux médecins sur Nontron. **C'est une priorité absolue** qui, si elle n'est pas résolue, bloquera tout développement humain et économique sur la commune.

-les actions pour éviter la désertification commerciale du centre-ville

- le développement potentiel des transports collectifs sur la commune, pour les retraités (39% des ménages) comme pour les actifs avec un accent particulier sur les liaisons avec Angoulême et le TGV

-un point sur la situation de l'habitat de notre commune et l'offre que nous pouvons proposer à de nouveaux arrivants attirés par la qualité de notre environnement

Nous souhaitons que ce débat permette aux 23 élus d'intervenir et de donner une opinion non pas partisane mais qui prenne en compte les remarques de tous. Nous nous y engageons en ce qui nous concerne

Nous avons dans notre programme électoral plusieurs idées sur ces sujets que nous sommes prêts à partager au travers de ce débat avec la majorité élue ; au bénéfice de tous les Nontronnais.

Il faut de plus mettre plus de rigueur dans les comptes financiers et nous avons déjà demandé plusieurs fois que les investissements ne se fassent que lorsque les aides demandées sont accordées et non pas avant Espérons que 2022 verra l'équipe en place apporter la rigueur indispensable à ce sujet

Pour l'opposition municipale

Vos remarques et idées :daniel.jardri@outlook.fr

Réponse de la municipalité : Mise en cause de notre intégrité !!!

Nous nous permettons de rappeler que nous attendons systématiquement la notification des aides pour engager les travaux. De plus, légalement, aucun investissement ne peut être réalisé avant que les aides demandées soient accordées puisque la condition d'obtention de l'aide est qu'il n'y ait aucun commencement de projet ! Affirmer le contraire, outre l'aspect **mensonger** du propos, traduit une ignorance regrettable **des règles de fonctionnement**.

Par ailleurs, les comptes sont établis en toute transparence et avec toute la **RIGUEUR** nécessaire, le représentant de l'opposition municipale étant d'ailleurs logiquement invité à participer à chaque commission des finances. Toutes les opérations comptables, ainsi que le compte administratif annuel soumis au contrôle de la Trésorerie Générale n'ont à ce jour, et depuis le début de notre mandat, fait l'objet d'aucune anomalie.

